

Plaisance du Touch, le 27 Juin 2019



Monsieur Louis ESCOULA

Président de la Communauté de Communes
de la Save au Touch

à

Mesdames, Messieurs,

N/Réf. : LE/SC/01/27.06.19

Objet : Contribution à la révision du SCOT

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la révision du SCOT et à l'heure des premiers bilans des commissions et des ateliers, je voudrais vous faire part de quelques réflexions sur les enjeux qui m'apparaissent prioritaires pour l'avenir de notre territoire, surtout dans le contexte sociétal (Gilets jaunes) où à mon avis plus rien ne sera comme avant et où on attend des élus qu'ils répondent davantage aux préoccupations du quotidien.

Un des enjeux prioritaires est celui lié à la mobilité et en particulier aux déplacements domicile-travail.

La situation actuelle est la conséquence de nos décisions passées.

Dans les années 1990 lors de la révision du SDAU nous avons définis des zones constructibles (pixels) à l'époque « du tout voiture » Il fallait ¼ d'heure pour aller de Plaisance du Touch à la place du Capitole, il faut maintenant plus d'une heure pour un trajet de Plaisance du Touch à Saint Martin du Touch ou à Blagnac.

Le maillage routier et les transports en commun n'ont pas été à la hauteur de l'accueil des populations et sans une vision politique « emploi/habitat ».

Un diagnostic partagé sur la situation actuelle est nécessaire pour se poser les bonnes questions et trouver des solutions à l'échelle de notre territoire, de nos bassins de vie et de travail. Cette analyse « scientifique » est nécessaire au-delà des frontières et des intérêts de nos EPCI.

A l'échelle de notre secteur, j'ai demandé une étude au Conseil Départemental dont les résultats (document joint) sont probants. Ce travail doit être élargi à tous les bassins de vie du SCOT pour définir ensemble les priorités de demain à l'échelle du territoire et les solutions politiques et financières.

Aujourd'hui pour faire simple :

Communauté de Communes de la Save au Touch

N° 10 rue François Arago – BP 40007- 31830 PLAISANCE DU TOUCH – Tél. 05.34.51.44.33

Email : secretariat@save-touch.org

- En considérant uniquement les déplacements habitat/emploi des habitants Haut-garonnais le long de la RN 124, la D 632 et l'axe Cugnaux/Frouzins c'est plus de 60 000 déplacements avec facilement +20% depuis 3 ans. Comparons objectivement avec tous les autres bassins de vie pour situer les enjeux prioritaires...
- Sur la RN 124, il y a 5 ans les embouteillages commençaient à l'échangeur de Pibrac, il y a 2 ans à l'échangeur de Léguevin/La Salvetat Saint Gilles, aujourd'hui au Pyroutet et demain Pujaudran puis L'Isle Jourdain ??
- Quel élu pourra animer une réunion publique dans l'Ouest Toulousain, lors de la 2^{ème} réunion du SCOT en défendant les objectifs d'accueil des nouvelles populations sans projet viable déplacements emploi/habitat ?
- Le métro à Colomiers : très bien, mais s'il faut 1h pour y arriver depuis l'échangeur de La Salvetat Saint Gilles/Léguevin, et pas de place de parking, le problème demeure.

2 grandes lignes de solutions à proposer :

A. Liées au transport :

1. Parking relais (8 hectares) zone de la Ménude à Plaisance du Touch pour capter les habitants de l'Ouest Toulousain et ligne transport en commun performant vers métro via l'ancienne voie ferrée située à En Jacca à Colomiers, la maîtrise foncière a été assurée par le SIDEXE jusqu'à Colomiers.
2. Ligne expresse Saint Lys Fonsorbes Plaisance du Touch Colomiers.
3. Arrêts supplémentaires aux heures de pointe sur la ligne SCNCF depuis Mérenvielle, rabattement sur un réseau TER renforcé et rationalisation du réseau Arc en Ciel.
4. Maillage du territoire avec transversale RD 924, voie du canal Saint Martory et liaison Franczal-Portet (ancienne voie ferrée) pour assurer les liaisons gare de Portet sur Garonne- métro Basso Cambo- linéo 3 – métro et gare de Colomiers et liaison vers Blagnac.

B. Liées à l'aménagement :

1. Favoriser les zones économiques de 2^{ème} et 3^{ème} couronnes (Léguevin) pour contre balancer en partie les flux centripètes vers Toulouse Blagnac Colomiers.
2. Reconsidérer les zones constructibles (habitat – économique) sur notre territoire au profit des axes préalablement cités et ne pas créer des zones économiques ou d'habitation à 20/30 km des lieux de vie et qui aujourd'hui ne trouvent pas de main d'œuvre ou sans Service Public et de proximité (médecin...) Faisons des pactes urbains réalistes.
3. Pour le bilan carbone et la protection de la nature, maîtrise et aménagement des zones vertes et de loisirs de proximité (anciennes gravières : Frouzins-Fonsorbes-Plaisance du Touch...) pour protéger la forêt de Bouconne.
4. Les pistes cyclables.

En parallèle de la révision du SCOT nous devons créer une structure politique et financière pour hiérarchiser et financer nos projets. Au-delà de l'Etat, la Région, le Département, il faut mettre à contribution dans les schémas d'aménagement, les aménageurs concernés et peut être au niveau du territoire utiliser l'EPFL comme outil facilitateur.

Nous devons nous poser les bonnes questions et apporter des solutions crédibles. Ne perdons pas de temps sur des questions secondaires en oubliant l'essentiel : « la mobilité est une urgence ». Que fait-on de manière concrète avec quels moyens et quels outils... Quels sont les paramètres à prendre en considération et en parallèle : urbanisme, habitat, zones économiques...

J'espère que d'autres contributions viendront orienter nos réflexions. Mais pour cela il nous faut une analyse fine et détaillée des enjeux de l'ensemble de notre territoire pour que nous puissions travailler sur du concret et définir les véritables priorités et les urgences.

Notre territoire c'est ensemble que nous devons le construire de manière solidaire, en dehors du seul intérêt de nos secteurs respectifs. C'est à ce prix que nos concitoyens jugeront que nous œuvrons ensemble dans l'intérêt de notre territoire et pour le bien vivre de tous.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Louis ESCOULA,

*Président de la Communauté de Communes de la Save au Touch,
Coanimation de la Commission Mobilités Optimisées*



DESTINATAIRES :

SAINTE LIVRADE	Madame	COUTTENIER	Sylviane
LEGUEVIN	Monsieur	MIRC	Stéphane
LEVIGNAC	Monsieur	SIMEON	Jean-Jacques
PLAISANCE DU TOUCH	Monsieur	GUYOT	Philippe
LA SALVETAT SAINT GILLES	Monsieur	ARDERIU	François
MERENVIELLE	Monsieur	ALEGRE	Raymond
LASSERRE-PRADERE	Monsieur	SERNIGUET	Hervé
SMTC	Monsieur	LATTES	Jean-Michel
SMEAT	Monsieur	MOUDENC	Jean-luc
SICOVAL	Monsieur	OBERTI	Jacques
Agglo Muretain	Monsieur	MANDEMENT	André
Conseil Départemental	Monsieur	MERIC	Georges
AUAT	Monsieur	CABROL	Yann

Communauté de Communes de la Save au Touch

N° 10 rue François Arago – BP 40007- 31830 PLAISANCE DU TOUCH – Tél. 05.34.51.44.33

Email : secretariat@save-touch.org